

Allocution prononcée par Denis MATHEN, Gouverneur de la province de Namur,**à l'occasion des vœux au personnel provincial****Namur - Delta - vendredi, le 9 janvier 2026**

Mesdames et Messieurs,

Je pense que ceci n'a échappé à personne (et les discours précédents l'ont également pointé) : nous sommes entrés dans une phase de transformation tous azimuts.

Au niveau global et mondial...comme au niveau local.

A notre échelon provincial aussi, puisque c'est de lui qu'il est question ce midi, ces transformations suscitent des attentes, elles posent des questions et elles comportent, pour l'instant, un certain nombre d'inconnues.

La note d'orientation adoptée par le Gouvernement wallon le 18 décembre dernier, dont vous avez certainement entendu parler, ne prévoit ni la disparition des provinces, ni le sort détaillé de toutes celles et tous ceux qui y travaillent.

Elle ne clôt pas non plus un dossier : elle ouvre un processus. Elle fixe une méthode, une trajectoire, et laisse encore du champ dans les modalités.

Elle n'apporte donc pas toutes les réponses... loin s'en faut.

Elle se veut première balise. Premier essai d'articulation.

Elle interroge également, la province elle-même et les communes.

Et je comprends très bien que cette manière de faire puisse nourrir autant l'espoir que l'inquiétude.

Il est important cependant de rappeler que cette note s'inscrit explicitement dans la Déclaration de politique régionale (DPR) d'il y a plus d'un an qui, quant à elle, fixe au moins un principe clair : préserver l'emploi et valoriser les compétences existantes¹.

Aujourd'hui, je ne veux pas quant à moi y voir une formule de circonstance mais un engagement politique d'alors qui devra être assumé demain.

Car reconnaissions une réalité évidente : derrière les mots « compétences », « transferts » ou « rationalisation », il y a des équipes, des métiers, des savoir-faire, des expériences professionnelles et des parcours de vie.

¹ Page 64 de la DPR 2024-2029

Ceci n'est pas accessoire,... je ne l'ai jamais considéré comme tel, les quelque quinze discours prononcés jusqu'ici en ces mêmes circonstances sont là pour en attester, je ne vais donc pas commencer aujourd'hui à en minimiser l'importance.

Avec le Collège provincial, nous avons déjà abordé cette question, pas plus tard qu'hier.

Nous devrons continuer à le faire.

De même, avec mes collègues gouverneurs wallons, nous devrons examiner quel positionnement cohérent nous pourrions adopter sur cette question cruciale.

Certes, nos réalités locales diffèrent, mais certaines préoccupations sont partagées : assurer la continuité des missions publiques, reconnaître l'expertise et respecter celles et ceux qui la font vivre.

Dans ce contexte, le rôle d'un gouverneur n'est pas d'annoncer des décisions qui ne sont pas prises, ni d'inventer des orientations qui ne relèvent pas de lui.

Mon rôle est d'être un relais, de faire remonter les questions légitimes, d'éviter les simplifications abusives et de garantir que les choses se construisent autant que possible, de manière intelligible.

Je tiens toutefois à rappeler une évidence souvent oubliée dans les schémas institutionnels : certaines missions, notamment dans les domaines sensibles de la sécurité publique, de la gestion de situations complexes ou du fonctionnement démocratique local, (trois domaines qui forment la clef de voûte des compétences des gouverneurs), reposent sur de l'expérience, des réseaux de travail à l'efficience avérée et une connaissance fine du terrain.

Dans un passé récent, j'ai pu dans de telles situations, dans de tels enjeux, compter sur les services provinciaux et je me suis félicité de cette collaboration.

A la faveur des évolutions annoncées, ceci pourrait peut-être à nouveau être le cas à l'avenir ... avec encore plus de cohérence, encore plus d'intégration, pour encore plus d'efficacité.

Car l'expérience et la compétence ne sont pas des éléments qui se déplacent d'un niveau de pouvoir à un autre par un simple *glisser-déposer*, ou *copier-coller* si vous préférez, administratif.

Elles ne peuvent l'une et l'autre fructifier et se renforcer que si on a déjà pu auparavant éprouver la pertinence du nouvel environnement qui les accueille et leur adéquation avec ses nouvelles attentes.

Ceci dit, lorsque les décisions se préciseront, il faudra veiller à ce qu'existent des lieux, des interlocuteurs et des canaux d'information clairs pour que chacun puisse comprendre concrètement les étapes et les conséquences des changements opérés.

Pour ma part, je continuerai à faire ce que je pense devoir faire : contribuer dans toute la mesure du possible, à la lucidité du processus, en restant loyal dans la méthode, en tenant une ligne qui ne dramatise pas, qui ne minimise pas, qui garde le sens des réalités.

Ceci avec sérieux, avec calme, et avec ce grain de bon sens qui fait souvent plus pour l'action publique qu'un paragraphe de décret. C'est le moins que je puisse faire en ma double qualité

de commissaire des gouvernements, ici en l'occurrence, essentiellement du gouvernement régional, et toujours d'organe provincial.

Et je terminerai par ces mots dans l'esprit de Paul Ricoeur : ce n'est pas l'incertitude qui nous empêche d'espérer ; c'est l'espérance qui rend l'incertitude supportable².

Mais en cette occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux aux agents et services provinciaux, je veux vous appeler à aller plus loin que l'espérance, je veux vous appeler à la confiance, confiance en celles et ceux qui, en ces moments de changements, ont conscience qu'ils ont un devoir, celui d'assumer leurs responsabilités avec humanité et bienveillance.

Soyez convaincus que nous, qui sommes présents ici devant vous, avons ce devoir à cœur.

Et c'est dans cet intervalle, entre lucidité et confiance, entre responsabilité et volontarisme, mais aussi entre humanité et bienveillance, que nous allons pouvoir avancer tous ensemble !

Tous mes vœux pour cette année 2026 à vous et à toutes celles et ceux qui vous sont chers.

² Sur la notion d'*incertitude* chez Paul Ricoeur, voy. GREISCH, Jean : *Paul Ricoeur : la sagesse de l'incertitude*, <http://www.argument-journal.eu/> ; et sur la notion d'*espérance* chez lui : Colloque « *Intentionnalité dans la Phénoménologie française : inspirations, controverses, perspectives* » - Cracovie, 14-15 octobre 2009. Marguerite Léna, Communauté Saint-François-Xavier, Paris1, *L'espérance selon Paul Ricoeur « l'espérance est destinée à ouvrir ce que le système voudrait fermer »*.